



15ème législature

Question N° : 29909	De M. Sébastien Leclerc (Les Républicains - Calvados)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail		Ministère attributaire > Travail, emploi et insertion
Rubrique >travail	Tête d'analyse >Relèvement de la durée hebdomadaire du travail	Analyse > Relèvement de la durée hebdomadaire du travail.
Question publiée au JO le : 26/05/2020 Date de changement d'attribution : 07/07/2020 Question retirée le : 01/09/2020 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Sébastien Leclerc interroge Mme la ministre du travail sur ses intentions par rapport à la réglementation en vigueur sur le temps de travail. Il lui indique que, face aux difficultés économiques que rencontrent la plupart des entreprises françaises du fait de la crise sanitaire, un assouplissement de la loi fixant à 35 heures la durée hebdomadaire du travail lui semble nécessaire. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions pour permettre aux entreprises de retrouver de la compétitivité.